

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Séance du 12 février 2019**

**Date de la convocation : 05/02/2019**  
**Nombre de conseillers en exercice : 51**

**Etaient Présents :**

M. Thierry KOVACS, Président  
M. Gérard BANCHET, M. Frédéric BELMONTE, M. Manuel BELMONTE, M. Claude BOSIO, M. Christophe BOUVIER, M. Lucien BRUYAS, M. Bernard CATELON, M. Christophe CHARLES, M. Pascal CHAUMARTIN, M. Alain CLERC, Mme Thérèse COROMPT, M. Jean-Yves CURTAUD, M. Patrick CURTAUD, Mme Alexandra DERUAZ-PEPIN, Mme Annie DUTRON, Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN, M. Pascal GERIN, Mme Annick GUICHARD, Mme Marie-Pierre JAUD-SONNERAT, Mme Christiane JURY, M. Max KECHICHIAN, M. Sylvain LAIGNEL, M. Gérard LAMBERT, Mme Laurence LEMAITRE, M. Bernard LINAGE, M. Bernard LOUIS, M. Guy MARTINET, M. André MASSE, M. Jean-François MERLE, Mme Marielle MOREL, Mme Virginie OSTOJIC, M. René PASINI, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Stéphane PLANTIER, M. Thierry QUINTARD, M. Adrien RUBAGOTTI, M. Jean-André THOMASSY, M. Michel THOMMES.

**Absents suppléés :** M. Christian JANIN représenté par sa suppléante Mme Catherine SOUCHON, M. Isidore POLO représenté par sa suppléante Mme Marcelle DELPHIS.

**Ont donné pouvoir :** Mme Michèle CEDRIN à M. Manuel BELMONTE, Mme Marie-Carmen CONESA à M. Jean-Yves CURTAUD, Mme Michèle DESESTRET-FOURNET à M. Bernard LINAGE, Mme Martine FAÏTA à M. Jean-André THOMASSY, M. Daniel PARAIRE à M. Patrick CURTAUD, Mme Hermine PRIVAS à M. Claude BOSIO, Mme Maryline SILVESTRE à Mme Annie DUTRON, M. Jacques THOIZET à Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN.

**Absentes excusées :** Mme Lucette GIRARDON-TOURNIER, Mme Blandine VIDOR.

**Secrétaire de séance :** M. Bernard LINAGE

---

**OBJET :** **TOURISME :** Ajout d'un axe thématique au Contrat de Performance des Alpes de l'Isère (CPAI) Isère Rhodanienne

**Rapporteur :** Marie-Pierre JAUD-SONNERAT

**NOTE DE SYNTHÈSE**

Soucieux de soutenir le développement touristique des territoires de plaine, le Département de l'Isère a mis en œuvre les Contrats de Performance des Alpes de l'Isère (CPAI) de Plaine, en complément de son appui aux territoires de montagne.

Ces contrats ont pour objectif de faire émerger des projets structurants pour dynamiser l'économie touristique des territoires, avec un soutien financier et un accompagnement en ingénierie et en animation par Isère Tourisme.

Un CPAI a été signé le 8 juin 2018 pour le territoire de l'Isère Rhodanienne. Le soutien du Département aux projets de Vienne Condrieu Agglomération et de la Communauté de communes du Pays Roussillonnais est articulé autour de trois axes spécifiques :

- Le développement du tourisme fluvial

- La valorisation de l'itinérance
- La valorisation de Jazz à Vienne et d'autres événements à portée départementale ou régionale.

En comité de pilotage de septembre 2018, les élus du territoire et du Département ont été décidé d'ajouter un 4<sup>e</sup> axe portant sur « la valorisation des activités de pleine nature », permettant de répondre aux priorités locales. Il convient ainsi de signer le nouveau CPAI joint à la présente délibération.

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la délibération 17-154 approuvant les projets 2017 proposés au CPAI,

**VU** le Contrat de Performance des Alpes de l'Isère de l'Isère Rhodanienne signé le 8 juin 2018,

**VU** la délibération de la Commission permanente du 16 novembre 2018 du Département de l'Isère validant l'ajout d'un axe spécifique au Contrat de Performance des Alpes de l'Isère de l'Isère Rhodanienne,

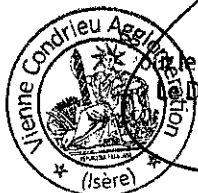
**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

**APPROUVE** la signature du nouveau Contrat de Performance des Alpes de l'Isère de l'Isère Rhodanienne.

**AUTORISE** Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

Conseil Communautaire du 12 février 2019

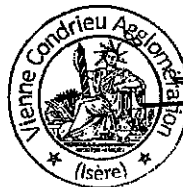
Le Président certifie que la présente délibération  
a été reçue par la Sous-Préfecture le 15 FEV. 2019  
et a été publiée le 15 FEV. 2019



Pour le Président et par délégation,  
le Directeur Général Adjoint

**Samuel RIBLIER**

Pour extrait certifié conforme  
Le Président,



**Thierry KOVACS**